

Président	Monsieur Antoine RUFENACHT
1 <sup>er</sup> Vice-Président	Monsieur Didier SANSON
2 <sup>ème</sup> Vice-Présidente	Madame Nicole AMELINE
3 <sup>ème</sup> Vice-Président	Monsieur Vianney de CHALUS
4 <sup>ème</sup> Vice-Président	Monsieur Daniel FIDELIN
5 <sup>ème</sup> Vice-Président	Monsieur Jean-Claude WEISS
6 <sup>ème</sup> Vice-Président délégué	Monsieur Jean-Marc OLIVIER
7 <sup>ème</sup> Vice-Présidente	Madame Agathe CAHIERRE
Trésorier	Monsieur Benoît BIED-CHARRETON
Secrétaire	Monsieur François GUÉGAN

## BUREAU DE L'AURH élu le 8 décembre 2008

### Ses membres

Les membres adhérents de l'AURH sont l'État, les collectivités locales et les partenaires de l'AURH.

#### Le Conseil d'Administration de l'AURH

##### ● Territoire du Pays Le Havre Pointe de Caux Estuaire

- La Communauté de l'Agglomération Havraise (CODAH), représentée par 11 élus,
- La Communauté de Communes Caux Estuaire, représentée par 2 élus,
- La Ville du Havre représentée par 2 personnes qualifiées,
- Le Syndicat Mixte du SCoT Le Havre Pointe de Caux Estuaire, représenté par 1 élu.

##### ● Membre de droit

- Monsieur le Préfet de la Région Haute-Normandie ou son représentant.

##### ● Autres territoires des Pays de l'Estuaire

- Le territoire du Pays Caux Vallée de Seine, représenté par 2 administrateurs, désignés par le Syndicat Mixte de la Région Caux Seine,
- Le territoire du Pays Risle Estuaire, représenté par 2 administrateurs, désignés par le Syndicat d'Aménagement du Nord-Ouest de l'Eure (SANO),
- Le territoire du Pays d'Auge, représenté par 2 administrateurs, désignés par Pays d'Auge Expansion (PAE),
- Le territoire du Pays des Hautes-Falaises, représenté par 2 administrateurs, désignés par le Pays.

##### ● Représentants des Départements et Régions

- Le Département de Seine-Maritime, représenté par 1 administrateur,
- Le Département de l'Eure, représenté par 1 administrateur.

##### ● Représentants de l'État

- L'État, représenté par 3 administrateurs au titre de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Haute-Normandie, de la Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture de Seine-Maritime et de la Direction Départementale des Territoires de l'Eure, de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Basse-Normandie et de la Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture du Calvados.

##### ● Autres membres

- La Région Haute-Normandie, représentée par 1 administrateur,
- La Chambre de Commerce et d'Industrie du Havre (CCI), représentée par 2 personnes,
- Le Grand Port Maritime du Havre (GPMH), représenté par 2 administrateurs,
- Le Grand Port Maritime de Rouen (GPMR), représenté par 1 administrateur,

- Le Secrétaire Général aux Affaires Régionales de Haute-Normandie,
- Le Secrétaire Général aux Affaires Régionales de Basse-Normandie,
- Le Trésorier Payeur Général de la Seine-Maritime,
- L'Établissement Public Foncier de Normandie (EPF de Normandie), représenté par 1 administrateur,

L'Assemblée Générale de l'AURH est composée des membres du Conseil d'Administration auxquels s'ajoutent :

##### ● 1 représentant pour les Pays, Communauté de Communes et communes suivantes

- Le Syndicat Mixte du SCoT Le Havre Pointe de Caux Estuaire,
- Le territoire du Pays Caux Vallée de Seine, désigné par le Syndicat Mixte de la Région Caux Seine,
- Le territoire du Pays d'Auge, désigné par Pays d'Auge Expansion (PAE),
- Le territoire du Pays des Hautes-Falaises, désigné par le Pays,
- Chaque Communauté de Communes adhérente comprise dans l'aire d'étude définie à l'Article 2 des Statuts,
- Chaque commune adhérente comprise dans l'aire d'étude définie à l'Article 2 des Statuts.

##### ● 1 représentant pour les institutions et administrations suivantes

- Le Directeur Régional de l'INSEE de Haute-Normandie,
- Le Recteur de l'Académie de Rouen,
- Le Directeur de l'Agence Régionale de la Santé,
- Le Directeur de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale de Haute-Normandie,
- Le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Haute-Normandie,
- Le Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Haute-Normandie,
- Le Directeur Régional des Affaires Culturelles de Haute-Normandie,
- Le Président de la Chambre des Métiers de Seine-Maritime,
- Le Président de la Chambre d'Agriculture de Seine-Maritime,
- Le Directeur du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de Seine-Maritime,
- Le Président de l'Université du Havre,
- Le Président du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande,
- Le Directeur du Groupe Hospitalier du Havre.